

**Registre aux délibérations du conseil communal de Bech**  
**Séance publique du 19 octobre 2022**

**Date de l'annonce publique de la séance : 12.10.2022**

**Date de la convocation des conseillers : 12.10.2022**

Présents : KOHN Camille, bourgmestre ; BOHNENBERGER Emile et CLASSEN Norbert, échevins ; M.M. BIEWER Gaby, FRIDEN Christian, PITZEN Marc et SCHMIT Nico, conseillers ; KRING Alain, secrétaire.

Absent excusé : GENGLER Gaston

**Point de l'ordre du jour numéro: 3**

Bech

Altrier

Blumenthal

Geyershof

Graulinster

Hemstal

Hersberg

Kobembourg

Rippig

Zittig

**Objet: Fixation du prix de vente du bois de chauffage et du bois à découper et enlever de la forêt communale**

Le conseil communal,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Considérant que la commune procède annuellement à la vente de bois de chauffage issu des forêts communales ;

Attendu que le prix de vente du bois doit être fixé par décision du conseil communal, sur proposition du préposé forestier ;

Vu la délibération du conseil communal du 15 décembre 2017 portant fixation du prix de vente du bois de chauffage ;

Vu la délibération du conseil communal du 8 juillet 2010 portant fixation des prix de vente pour des bois en provenance de la forêt communale ;

Considérant que le préposé forestier, David Farinon, propose de fixer les prix et quantité maximales comme suit :

Bois de chauffage, préparé en bloc de 2 stères : 74,08 € hors TVA

80,00 € TVA comprise par stère au taux TVA actuel de 8%

79,27 € TVA comprise par stère au taux TVA de 7%, si applicable à partir du 01.01.2023.

Quantité de commande maximale par ménage : 10 stères

Troncs d'arbres : 50,93 € hors TVA

55,00 € TVA comprise par m3 au taux TVA actuel de 8%.

54,50 € TVA comprise par m3 au taux TVA de 7%, si applicable à partir du 01.01.2023

Quantité de commande maximale par ménage : 10 m3

Bois tombé à découper et enlever de la forêt communale :

- Hêtre : 44,00 € par m3 hors TVA  
47,52 € par m3 au taux TVA actuel de 8%  
47,08 € par m3 au taux TVA de 7%, si applicable à partir du 01.01.2023
- Chêne : 38,00 € par m3 hors TVA  
41,04 € TVA comprise au taux TVA actuel de 8%  
40,66 € TVA comprise au taux TVA de 7%, si applicable à partir du 01.01.2023
- Arbre tombé (à découper sur place) : 25,00 € par m3 hors TVA  
27,00 € TVA comprise au taux TVA actuel de 8%  
26,75 € TVA comprise au taux TVA de 7%, si applicable à partir du 01.01.2023
- Cime d'arbre (à découper sur place) : 4,00 € par m3 hors TVA  
4,32 € TVA comprise au taux TVA actuel de 8%  
4,28 € TVA comprise au taux TVA de 7%, si applicable à partir du 01.01.2023

Attendu que le conseil communal est dès lors appelé à se prononcer à ce propos;

Vu la loi communale du 13 décembre 1988 ;

Après avoir délibéré conformément à la loi.

**Décide avec six voix et une abstention :**

**D'fixer avec effet au 01.01.2023, le prix de vente du bois de chauffage et du bois à découper et enlever des forêts communales, comme suit :**

***Bois de chauffage, préparé en bloc de 2 stères : 74,08 € hors TVA***

**80,00 € TVA comprise par stère au taux TVA actuel de 8%**

**79,27 € TVA comprise par stère au taux TVA de 7%, si applicable à partir du 01.01.2023.**

**Quantité de commande maximale par ménage : 10 stères**

***Troncs d'arbres : 50,93 € hors TVA***

**55,00 € TVA comprise par m3 au taux TVA actuel de 8%.**

**54,50 € TVA comprise par m3 au taux TVA de 7%, si applicable à partir du 01.01.2023**

**Quantité de commande maximale par ménage : 10 m3**

***Bois tombé à découper et enlever de la forêt communale :***

- Hêtre : 44,00 € par m3 hors TVA  
47,52 € par m3 au taux TVA actuel de 8%  
47,08 € par m3 au taux TVA de 7%, si applicable à partir du 01.01.2023
- Chêne : 38,00 € par m3 hors TVA  
41,04 € TVA comprise au taux TVA actuel de 8%  
40,66 € TVA comprise au taux TVA de 7%, si applicable à partir du 01.01.2023

- Arbre tombé (à découper sur place) : 25,00 € par m3 hors TVA  
27,00 € TVA comprise au taux TVA actuel de 8%  
26,75 € TVA comprise au taux TVA de 7%, si applicable à partir du 01.01.2023
- Cime d'arbre (à découper sur place) : 4,00 € par m3 hors TVA  
4,32 € TVA comprise au taux TVA actuel de 8%  
4,28 € TVA comprise au taux TVA de 7%, si applicable à partir du 01.01.2023

Ainsi délibéré à Bech; date qu'en tête.

Suivent les signatures :

Pour expédition conforme :

Le bourgmestre  
(Camille Kohn)

le secrétaire  
(Alain Kring)

Bech, le 29.11.22



